

219C0793  
FR0010211615-OP008-RO04

16 mai 2019

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**QUOTIUM TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

1. Le 14 mai 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES, déposée par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Technologies (cf. D&I 219C0782 du 14 mai 2019).

La note d'information conjointe des sociétés Technologies et QUOTIUM TECHNOLOGIES (visa n°19-197 du 14 mai 2019) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **17 au 31 mai 2019 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **3 juin 2019**.

Natixis se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Technologies, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

2. La cotation des actions QUOTIUM TECHNOLOGIES sera reprise le 17 mai 2019.